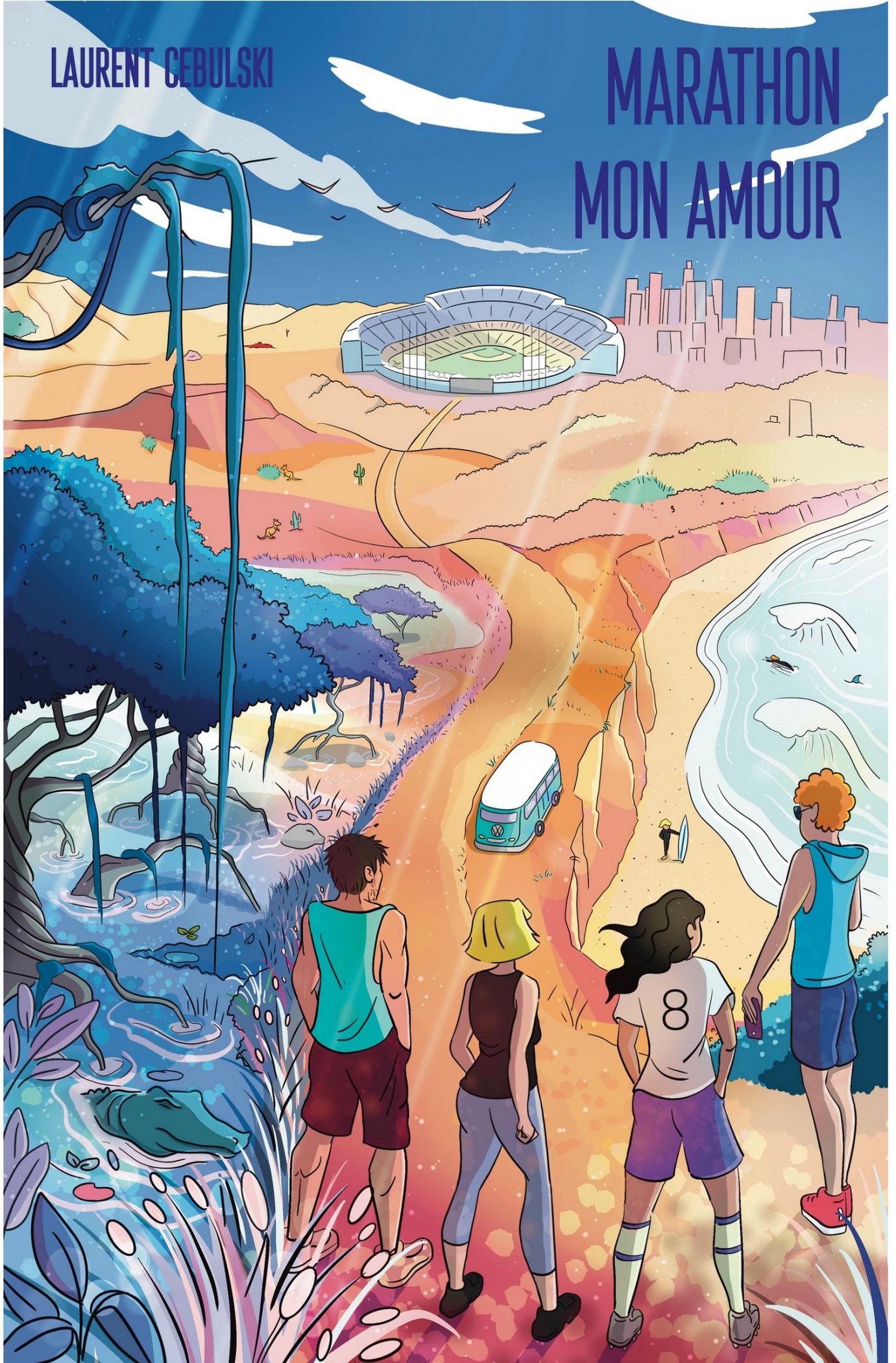


LAURENT CEBULSKI

MARATHON MON AMOUR



Laurent Cébulski

Marathon mon amour

© Laurent Cébulski, 2022

ISBN numérique : 979-10-405-1351-3

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« Quelque part, quelqu'un dans le monde s'entraîne pendant que vous, non.

Lorsque vous faites la course avec lui, lui va gagner »

Tom Fleming

Prologue

À l'approche des Jeux olympiques de Paris 2024, alors que la popularité du marathon était au plus bas à la suite de plusieurs scandales liés au dopage, Steve Holister, président de *World Athletics* et ancien champion de la discipline, eut l'idée d'organiser un tirage au sort qui désignerait quatre citoyens de chaque pays pour courir l'épreuve mythique. En France, quatre coureurs amateurs, Lucie Mankowski, Véronique Janselme, Oscar Mendez et Joachim Furie, franchirent la ligne d'arrivée après plusieurs mois d'entraînement intensif, rythmés par une émission de télévision créée pour l'occasion, « Marathon Champions ».

Au-delà des performances chronométriques, accessoires au regard du hasard du tirage au sort, la course fut un succès populaire mondial et elle redonna un souffle nouveau à la course à pied en général, et au marathon en particulier. Tout coureur amateur rêvait désormais d'être tiré au sort pour concourir lors des jeux de Los Angeles en 2028.

Au Comité International Olympique, à l'heure des bilans des Jeux de Paris, Steve Holister espérait convaincre le Comité d'organiser de nouveau un tel évènement, et permettre ainsi à des inconnus du monde entier de participer à la course de leur vie.

En France, le ministère de la Jeunesse et des Sports comptait bien pérenniser le formidable engouement suscité par la participation de ses quatre héros, dont la vie fut bouleversée par l'évènement, pour le meilleur. Sauf pour le taciturne Joachim Furie, qui avait disparu de la circulation quelques jours après sa victoire aussi inattendue que spectaculaire.

Mars 2026 – Siège du Comité International Olympique (CIO)

Lausanne, Suisse

AMBIANCE : Pink Floyd, *Money*

« *Money*
It's a crime
Share it fairly, but don't take a slice of my pie »

Sept cent trente-quatre millions de dollars. Sept cent trente-quatre millions de dollars. Holister avait beau lire et relire le chiffre en bas à droite de la page du bilan financier, il n'en revenait toujours pas. L'épreuve amateur du marathon avait rapporté sept cent trente-quatre millions de dollars à l'échelle mondiale, entre droits de diffusion, merchandising et autres produits dérivés, explosion du nombre de licences dans les clubs d'athlétisme, ainsi que plusieurs films inspirés de la vie des participants, dont le très hollywoodien « run of their life » avec Matthew McConaughey et Margaret Qualley, qui avait cartonné au box-office et remporté son lot de récompenses.

Évidemment, la pression pour réitérer l'expérience était énorme, surtout à Los Angeles, ville de tous les fantasmes où les Jeux allaient de nouveau être organisés, trente-quatre ans après ceux de 1984 qui avaient fait rêver la planète entière. Si l'épreuve organisée à Paris s'était globalement bien déroulée, quelques écueils avaient tout de même noirci le tableau. Le coureur japonais qui avait terminé second de l'épreuve en 2024 avait mis fin à ses jours quelques semaines après la fin des Jeux, incapable de surmonter sa tristesse et son désarroi après avoir été battu d'un souffle par le français Joachim Furie. Furie, justement. Il avait tout. Le charisme, l'intelligence de course, l'abnégation, le soutien inconditionnel de sa femme. Après sa victoire, il aurait pu devenir à peu près n'importe quoi : acteur, écrivain, influenceur, animateur de télévision... Il avait refusé toutes les propositions, même les plus lucratives, quelques centaines de milliers d'euros pour quelques secondes de publicité vantant des baskets ou des barres énergétiques. Personne ne savait où il se trouvait. Il s'était littéralement volatilisé. Fin de l'histoire et d'une icône qui aurait pu être utilisée pour promouvoir encore plus avant la course à pied et ses bienfaits.

Et puis il y avait eu quelques dérives et plaintes remontées plusieurs mois

après la fin des Jeux. Dans plusieurs pays, et malgré les consignes de sobriété édictées par le Comité, plusieurs émissions censées suivre les coureurs nationaux sélectionnés avaient dégénéré vers de la mauvaise télé-réalité, occasionnant des plaintes pour harcèlement de natures diverses. Certains athlètes amateurs avaient profité de leur éphémère notoriété pour vanter les mérites de produits douteux dans des publicités grand public, qui risquaient de ternir l'image renouvelée du marathon. Les débats entre les membres des différentes commissions olympiques furent intenses, opposant finance et éthique, valeurs traditionnelles et modernité, amateurisme et performance. Fallait-il vraiment réitérer l'expérience ? À quelles conditions ? Après six mois d'échanges, d'admonestations, de cogitations collectives, les discussions avaient finalement abouti à une feuille de route équilibrée et tirant parti de l'expérience parisienne. Satisfait, Holister se sentait prêt à porter le projet auprès des fédérations nationales avec toujours cet indéfectible enthousiasme, empreint d'amour et de passion pour son sport, qui l'avait toujours animé.

Septembre 2026 – Ministère de la Jeunesse et des Sports – Paris

AMBIANCE : Beck, *Gamma Ray*

« *Come a little gamma ray
Standing in a hurricane
Your brains are bored* »

Luc Arsenault, le directeur de cabinet du ministre, avait pris connaissance de la note du Comité olympique quelques jours plus tôt. Intitulé : « Note relative aux conditions de participation de coureurs tirés au sort à l'épreuve du marathon olympique amateur de Los Angeles 2028 ». Rien que ça. Le document faisait une dizaine de pages, rédigées en langage technocratique de haut niveau qu'il fallait savoir décoder. Il ne pointait en aucun cas les dysfonctionnements mis en évidence durant les débats des différentes commissions olympiques, mais sa rédaction était suffisamment subtile et diplomatique pour que chaque comité national fautif puisse se reconnaître sans pour autant se sentir stigmatisé. Tout un art d'écriture qui lui était familier. Avec son titre d'ingénieur du corps des ponts, des eaux et des forêts et une carrière de haut fonctionnaire qui l'avait mené jusqu'à des fonctions de sous-préfet, son expertise en éléments de langage et son dévouement lui avaient permis de trouver un ultime point de chute avant une retraite méritée : directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports. C'était assez ironique, lui qui n'était pas sportif pour un sou, et encore moins réceptif à quelque discipline que ce soit. Son sport à lui, c'était la navigation dans les méandres de la haute fonction publique, son univers impitoyable, sa gestion de crise permanente, auquel s'ajoutait depuis plusieurs années un bashing intense des réseaux sociaux dès qu'un représentant de l'état faisait le moindre mouvement. Luc Arsenault était un homme de l'ombre au service de l'État. Rien ne pouvait le détourner de sa mission.

Dans son rôle d'organisatrice de la première initiative du genre, la France s'en était plutôt bien sortie. Malgré quelques abandons, la majorité des coureurs avait franchi la ligne d'arrivée comblée par le vécu de cette expérience on ne peut plus inédite. Le public avait été largement au rendez-vous, aussi bien tout au long du parcours que dans le stade d'arrivée. L'audimat avait littéralement explosé, notamment grâce à la réalisation très hollywoodienne du réalisateur américain Jon Savage. En comparaison, le marathon « officiel », qui avait pourtant

engendré de belles performances, avait perdu près de trente pour cent de spectateurs. À l'instar des ados Youtubeurs devenus davantage suivis que certaines stars de cinéma, le public sportif s'identifiait bien plus à ces anonymes, mis sous les feux de la rampe malgré eux, qu'aux athlètes aux performances certes exceptionnelles mais inaccessibles. Le sport était devenu un spectacle interactif et voyeuriste dans lequel l'acte physique (du moins sportif...) était relégué largement au second plan derrière l'engouement suscité par les frasques de ses protagonistes.

La première partie de la note reprenait les mêmes conditions de sélection que précédemment : tirage au sort d'une vingtaine de coureurs (dix hommes et dix femmes) parmi l'ensemble de la population, quelques critères d'éligibilité (âge, condition physique, ne pas être coureur professionnel) pour cadrer la démarche, et organisation d'une épreuve de sélection avec des minima à atteindre pour avoir le droit de participer *in fine*. L'épreuve sélective était simple et cadrée. Il s'agissait de courir un dix kilomètres en moins de cinquante minutes. La limite avait été fixée par le CIO et était plus sévère de cinq minutes par rapport à 2024. Le CIO avait estimé que l'attention du public perdait en intensité au-delà de quatre heures de course et souhaitait donc limiter sa durée. Soit. L'ordre de sélection conservait la même règle : on ne prenait pas le plus rapide des vingt coureurs, mais les premiers arrivés dans le temps imparti dans l'ordre du tirage au sort. C'était le concept : n'importe qui, ou presque, pouvait avoir sa chance.

Deux femmes et deux hommes constitueraient donc le quatuor qui porterait les couleurs de son pays. Avec environ deux cents pays susceptibles de participer, cela représentait un peloton garni de plus de cinq cents coureurs. Le tirage au sort devait avoir lieu avant le 30 septembre 2027, et l'épreuve de sélection avant le 30 novembre de la même année. Chaque pays était ensuite libre d'organiser l'entraînement des sélectionnés jusqu'à l'épreuve, prévue le 28 juillet 2028. Des contrôles antidopage devaient être organisés à intervalles réguliers, tandis que le CIO organiserait ses propres contrôles de manière inopinée. Le paragraphe intitulé « promotion des coureurs avant l'épreuve » fit tiquer le dircab. C'était une nouveauté, et cela risquait de ne pas plaire au ministre. Pour éviter toute dérive sensationnaliste, ou lorgnant sur les concepts toujours plus affligeants de télé-réalité, les pays avaient interdiction de médiatiser la vie des coureurs au-delà du raisonnable. Le raisonnable étant, au sens technocratique du terme, pas plus de trente minutes hebdomadaires au sein d'une émission d'actualité sportive, axée sur du vrai sport. Finies les mises en scène des conditions d'entraînement,

finies les caméras indiscretes zoomant sur un coureur à quatre pattes sur la piste d'athlétisme, pris de nausées après avoir trop poussé son corps durant une séance de fractionnés. Présentation « raisonnable », « avec tact et mesure », de la vie extrasportive des coureurs lors de quelques séquences dédiées. Ces clauses signaient l'arrêt de mort de l'émission « Marathon Champions », qui avait fait un tabac durant les six mois précédents le marathon 2024 avec un format de trente minutes à deux heures chaque semaine. Certes, l'émission était beaucoup plus intrusive que les nouvelles règles édictées par le CIO, mais c'était avant tout ce qui avait largement contribué à sa popularité. Les possibilités de contourner les règles étaient faibles, sous peine de se faire exclure de l'épreuve. On pouvait toujours lancer un débat sémantique sur le caractère raisonnable des reportages, mais le CIO avait bien verrouillé l'affaire.

L'assistante du ministre ouvrit la porte du bureau. « Monsieur le Ministre vous attend ».